

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 20 Décembre 2021

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 20 Décembre 2021 à 20 h 30, à la salle du conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Monsieur BEC Jean-Louis et Madame REYNES Stéphanie étaient excusés. Madame SENEGAS Sarah a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame Séverine BOUHIER, secrétaire, assistait à la réunion.

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 Novembre 2021 :**

Le dernier compte-rendu du Conseil est approuvé à l'unanimité.

- **Contrat Chaudière :**

Monsieur le Maire explique qu'il existe des contrats de maintenance de chaudière pour les deux appartements au-dessus de la Mairie et demande au Conseil leur avis sur leur renouvellement. Le Conseil décide à l'unanimité de ne renouveler le contrat que pour l'un des appartements pour 2022. Une délibération sera prise en ce sens.

- **Contrat Défibrillateur :**

Monsieur le Maire rappelle qu'il n'existe pas de contrat de maintenance pour le défibrillateur de la salle polyvalente et que c'est une obligation. Après présentation de trois devis, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis Médisol. Une délibération sera prise en ce sens.

- **Contrat Assurance statutaire :**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'adhérer à un contrat d'assurance en cas d'arrêt de travail du personnel de la mairie. Après avoir présenté des devis, les membres du Conseil Municipal optent unanimement pour celui du CDG 12, actuel prestataire de la commune. Une délibération devra être prise.

- **Médecine du travail :**

Monsieur le Maire rappelle que la Mairie doit adhérer à la Médecine du Travail. Il propose de continuer avec le CDG 12 comme les années précédentes. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **Subventions aux associations :**

Monsieur le Maire demande l'approbation du Conseil municipal sur les subventions allouées aux associations prévues au budget. Le Conseil approuve en totalité. Une délibération et une décision modificatives seront prises à ce sujet.

- **Décision Budgétaire Modificative :**

Afin d'équilibrer le compte 65, un transfert de budget sera effectué du chapitre 61 au chapitre 65. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et une délibération sera prise.

- **Travaux sur les Eglises :**

Monsieur le Maire indique que le SIVOM a fait effectuer pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes un contrôle de sécurité des Eglises. Pour notre commune, il s'avère que certains travaux électriques sont nécessaires ainsi que la mise en place de paratonnerre sur les églises de Brousse et de Saint Cyrice. Ces travaux seront financés par le SIVOM à hauteur de 80 %.

- **Bilan activité du Château :**

Monsieur le Maire présente le bilan d'activité du Château. Bien que la fréquentation fut moindre que l'an dernier en raison du contexte sanitaire, le bilan reste positif avec des recettes quasi identiques.

Questions diverses :

Ont été abordés différents points :

- Secrétariat de la Mairie : Fermeture les 24 et 31 Décembre 2021
- Vœux du Maire : La Préfecture déconseillant très fortement tout rassemblement et compte-tenu de l'impossibilité de partager la galette des rois et le verre de l'amitié, en raison des restrictions sanitaires, le Conseil décide à l'unanimité d'annuler la cérémonie.
- Panneau Pocket : Cette application numérique d'information, à l'usage de tous, sera mise en place très prochainement.
- Parution du bulletin municipal : Courant janvier
- Epareuse : Travaux en cours de réalisation

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00
Le Maire, Georget DAMERVAL